

Les études de vétérinaire en France

Pour devenir vétérinaire, il faut obtenir le DE (diplôme d'État) de docteur vétérinaire, obligatoire pour exercer. Il se prépare dans l'une des quatre écoles nationales vétérinaires. Les études, d'une durée de 5 à 7 ans au total selon le parcours choisi, misent sur la pratique.

La voie principale pour intégrer une école vétérinaire est la CPGE BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) proposée par une cinquantaine d'établissements, la sélection se fait sur dossier scolaire sur la plateforme Parcoursup.

À partir de cette année, une nouvelle voie d'accès complémentaire pour les écoles vétérinaires sera ouverte sur Parcoursup – 160 places seront disponibles selon des modalités d'inscriptions prédéfinies (dossier scolaire et entretiens).

Il est possible de rentrer dans les écoles nationales vétérinaires en venant de certaines Licences du domaine des sciences ou de certains BTS-A-BTS ou DUT/BUT.

La CPGE BCPST deux ans de préparation au concours

Pour réussir pleinement, Il est conseillé aux lycéens de première de suivre les enseignements de spécialité **Mathématiques, Physique-chimie et Sciences de la vie et de la Terre** en première.

En terminale, il est conseillé de suivre au moins l'un des enseignements de spécialité suivants : **Physique-chimie ou Sciences de la vie et de la Terre**, complété de l'enseignement de spécialité **Mathématiques** ou de l'option **Mathématiques complémentaires**.

Les disciplines :

Les **mathématiques** sont abordées comme des outils mobilisés dans diverses situations.

En **sciences de la vie**, le programme aborde la diversité du monde vivant à différents niveaux d'organisation.

Les **sciences de la Terre** traitent des grands domaines des géosciences. Lors de sorties de terrain, les élèves effectuent des études géologiques et écologiques.

La **physique** traite d'électricité, de mécanique, de physique des ondes et de thermodynamique.

En **chimie**, sont abordées la constitution et la cohésion de la matière, les propriétés des entités chimiques, et les transformations chimiques.

La **géographie**, spécifique aux prépas biologie, a pour objectif de sensibiliser les futurs vétérinaires à des problématiques liées aux espaces ruraux et de les confronter à différents documents.

Informatique, **TIPE** (travaux d'initiative personnelle encadrés), **français-philosophie**, **langue(s) vivante(s)** et **EPS** complètent le programme.

Horaire

Matières	Heures de cours hebdomadaires en 1ère année	Heures de cours hebdomadaires en 2ème année
Mathématiques	8h	7h
Physique	4h	4h
Chimie	3h	3h30
SVT (Biologie, géologie)	8h	7h
Informatique	1h30	1h
T.I.P.E	1h	2h
Français/Philo	2h	2h
LV1	2h	2h
LV2	2h	2h
EPS	2h	2h
Géographie rurale	--	2h
Total	33h30	34h30

La CPGE BCPST donne accès au [concours voie A ENV](#) avec 461 places pour l'année 2021

Pour réussir pleinement, Il est conseillé aux lycéens de première de suivre les enseignements de spécialité **Mathématiques, Physique-chimie** et **Sciences de la vie et de la Terre** en première.

En terminale, il est conseillé de suivre au moins l'un des enseignements de spécialité suivants : **Physique-chimie** ou **Sciences de la vie et de la Terre**, complété de l'enseignement de spécialité **Mathématiques** ou de l'option **Mathématiques complémentaires**.

C'est une **formation sélective**, où l'inscription se réalise **sur Parcoursup**. Afin que votre dossier soit recevable, vous devez avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site <http://inscriptions.concours-veto-postbac.fr>. (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Sélection des élèves

1^{re} étape: pré-sélection d'environ 700 élèves sur dossier.

2^e étape: Epreuves/Entretiens

Les épreuves sont communes aux quatre écoles nationales vétérinaires et sont prévues à Maisons-Alfort, près de Paris. Chaque candidat admissible est convoqué pour une demi-journée d'épreuves.

Ces épreuves consistent en une succession de **7 ateliers de 10 minutes**, qui portent chacun sur un thème précis : expérience en relation avec la profession, perspectives d'avenir, approche du bien-être animal, dilemme éthique ou moral, interprétation de données, habileté manuelle, rapidité de calcul arithmétique.

Les examinateurs de ces ateliers sont des enseignants des quatre Écoles Nationales Vétérinaires, spécialement formés à ces évaluations par ateliers.

Dates des épreuves

Les épreuves orales ou l'entretien auront lieu : **du 26 au 30 avril 2021**.

Si vous êtes sélectionné pour ces épreuves ou cet entretien, vous devrez vous reconnecter sur Candidats **entre le 19 et le 20 avril 2021** afin de prendre rendez-vous. Un email vous sera envoyé pour vous en avertir.

160 places soit 40 par École Nationale Vétérinaire pour l'année 2021

Les quatre Écoles
nationales de
vétérinaire

[ENV Alfort - École nationale vétérinaire d'Alfort](#)

[VetAgro Sup Lyon- École nationale vétérinaire de Lyon](#)

[ONIRIS Nantes - École nationale vétérinaire de Nantes](#)

[ENV Toulouse - École nationale vétérinaire de Toulouse](#)